



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-95954>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **26-95954**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau

Correspondant : Service Marchés Publics

Adresse : Château de la Verrerie, 71206 LE CREUSOT

Coordonnées :

Téléphone : +33 385775150

Courriel : marches.publics@creusot-montceau.org

Adresse internet : <https://www.creusot-montceau.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=695217&orgAcronyme=i1t>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 26032PAP - Communauté Urbaine Le Creusot Montceau - Restauration de la maquette animée dite « L'usine miniature »

Lieu d'exécution et de livraison : Château de la Verrerie, 71206 LE CREUSOT

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : 26032PAP - Communauté Urbaine Le Creusot Montceau - Restauration de la maquette animée dite « L'usine miniature »

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 10/12/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

26032PAP

Renseignements complémentaires : Visites sur site : Un aller- voir sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Différentes dates de visite sont fixées. Aucune autre possibilité ne sera offerte aux candidats : - Lundi 2 novembre 2026 de 9h00 ou à 17h00 - Mardi 3 novembre 2026 de 9h00 ou à 17h00 - Lundi 9 novembre 2026 de 9h00 ou à 17h00 - Mardi 10 novembre 2026 de 9h00 ou à 17h00 Lieu de rendez-vous : Musée de l'Homme et de l'Industrie - Château de la Verrerie - 71200, Le Creusot Les questions pourront être posées sur <https://www.ternum-bfc.fr/> La prise de rendez-vous est obligatoire auprès de Mathilde Cantenot (mathilde.cantenot@creusot-montceau.org ou 03.85.77.50.70) et ce avant le 30 octobre 2026 - 16h00. Pas de question lors de la visite. Les candidats remettront avec leur offre, l'attestation de visite (annexée au présent DCE) complétée par le candidat et signée par le représentant de la CUCM. Le non-respect de cette obligation de visite constituera un motif d'irrégularité de l'offre du candidat qui ne sera pas analysée. Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Suite à donner à la consultation : Une phase de négociation des offres est prévue. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 5 jours. Subventions : DRAC + autres subventions éventuelles Procédures de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616 21016 DIJON Tél : +33 380739100 Télécopie : +33 380733989 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.sagace.juradm.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616 21016 DIJON Tél : +33 380739100 Télécopie : +33 380733989 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.sagace.juradm.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/10/2026